



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Iona
20 mai 2025 à 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Iona tenue le 20 mai 2025 à 18h15 à l'école Iona, 5000 avenue Iona à Montréal.

PRÉSENTS :

Stéphanie Barnaud (enseignante)

Rosa Lannes (parent)

Mick Guttman (enseignant)

Ali Cherief (enseignant)

Catalin Oboroceanu (parent)

Aurélie Cleret-Buhot (parent)

Formant quorum, animation par la direction en l'absence de la présidente.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Annie Labrie – Direction

Karine Forget – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucun invité

MEMBRES ABSENTS :

Audrey Marcotte (parent)

Isabelle Pivotto (parent)

Bruna Roti (représentante du service de garde)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Annie Labrie, déclare la séance ouverte. Il est 18h27.

2. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION ET DE LA PRÉSIDENTE

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



IL EST PROPOSÉ PAR Aurélie Cleret-Buhot que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Appuyé par Ali Cherief.

Adopté à l'unanimité (01-CE-20/05/2025)

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 22 janvier 2025 et du 28 avril 2025

IL EST PROPOSÉ par Aurélie Cleret-Buhot que les procès-verbaux de la séance du 22 janvier et de la séance du 28 avril 2025 soient approuvés avec dispense de lecture et avec modifications mineures au niveau de l'orthographe. Appuyé par Catalin Oboroceanu.

Approuvé à l'unanimité (02-CE-20/05/2025)

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucune question du public

6. POINTS POUR APPROBATION

6.1 Rentrée progressive du préscolaire:

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit adopter un plan pour la rentrée progressive au préscolaire pour l'année 2025-2026

IL EST PROPOSÉ par Ali Cherief et appuyé par Stéphanie Barnaud

QUE soit adopté le plan tel que présenté.

Adopté à l'unanimité (03-CE-20/05/2025)

6.2 Activités et coût - journées pédagogiques 2025-2026 au service de garde: point reporté au prochain CÉ en raison de l'absence de Bruna Roti

7. POINTS DE CONSULTATION POUR ADOPTION

7.1 Résolution du transfert du fond 4 au fond 9 des montants pour: le voyage à Québec, le course lona (kermesse de fin d'année) et le conseil d'élèves

Voyage à Québec:

CONSIDÉRANT le recueil d'un montant de 13 717\$ pour financer le voyage inclusif à Québec 2024-2025 le 15 et 16 mai, concernant 69 élèves de la 5e et 6e année Ampli et les deux classes de 6e année du régulier



IL EST PROPOSÉ par Aurélie Cleret-Buhot et secondé par Rosa Lannes

QUE soit approuvé le transfert d'un montant maximal de 13 717\$ du fonds 4 au fond 9 pour l'utilisation décrite ci-haut.

Course lona/Kermesse de fin d'année

CONSIDÉRANT qu'un montant a été amassé avec la campagne de financement de la course lona pour payer l'activité (kermesse) de fin d'année qui se déroulera le 18 juin 2025 pour tous les élèves de l'école

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Barnaud et secondé par Catalin Oboroceanu

QU'un montant de 5 500\$ soit transféré du fonds 4 au fonds 9 pour payer l'activité de fin d'année tel que décrit ci-haut.

Notons qu'un total de 6800\$ a été amassé avec l'activité de course lona. Avec le montant excédentaire, il sera possible de faire un transfert afin de payer une activité de début d'année en 2025-2026, à discuter dans un futur CÉ.

CONSIDÉRANT que le conseil d'élève a gagné le deuxième prix à un concours organisé par Élection Québec (montant de 500\$)

CONSIDÉRANT que le montant sera utilisé pour payer l'achat de t-shirt à l'effigie de l'école et u dîner pour souligner la dernière rencontre du conseil

IL EST PROPOSÉ par Catalin Oboroceanu et secondé par Ali Cherief

QUE soit approuvé le transfert d'un montant maximal de 500\$ du fonds 4 au fonds 9 pour l'utilisation décrite ci-haut

Ces trois propositions sont adoptées à l'unanimité **04-CE-20/05/2025**

7.2 Évaluation et actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

CONSIDÉRANT que l'école lona doit adopter un plan de lutte contre l'intimidation et la violence

IL EST PROPOSÉ par Catalin Oboroceanu et appuyé par Aurélie Cleret-Buhot

QUE soit approuvé le plan de lutte 2025-2025 tel que présenté, avec l'ajout de la diffusion aux parents d'informations spécifiques sur la prévention de l'intimidation et la violence.

Adopté à l'unanimité **05-CE-20/05/2025**

7.3 Sorties éducatives: aucune



7.4 Enveloppe CÉ

CONSIDÉRANT qu'il reste 400\$ dans l'enveloppe budgétaire du conseil d'établissement (frais de civilité)

IL EST PROPOSÉ par Ali Cherief et appuyé par Catalin Oboroceanu

QUE ce montant soit dédié à un souper servi lors de la dernière réunion du CÉ de l'année 2024-2025.

Adopté à l'unanimité (06-CE-20/05/2025)

7.5 Demande de financement des finissants

CONSIDÉRANT que le bal des finissants aura lieu le 23 juin 2025

CONSIDÉRANT les dépenses nécessaires pour le repas, le DJ, la pinata, les décorations requérant un montant d'au plus 3500\$

CONSIDÉRANT qu'il y a un reliquat de 13 370\$ au fonds 4

IL EST PROPOSÉ par Rosa Lannes et appuyé par Stéphanie Barnaud

QU'une résolution soit proposée pour qu'un montant 3500\$ soit transféré du fonds 4 au fonds 9 afin de financer le bal des finissants du 23 juin 2025.

Adopté à l'unanimité (07-CE-20/05/2025)

8. POINTS DE SUIVI

8.1. PRÉPARATION ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET TRANSMISSION AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES

Quelques ajouts sont faits au tableau. Le rapport annuel sera achevé par la direction. Le rapport sera à adopter à la prochaine réunion du conseil d'établissement.

9. POINT D'INFORMATIONS

9.1 GRAND CHANTIER DE SERVICES PROFESSIONNELS

Présentation par Annie Labrie: ce chantier vise à corriger des iniquités dans la répartition des services éducatifs complémentaires soulignés par le comité consultatif de gestion dans le cadre de l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

Le but serait de s'assurer que chaque école offre les services de base ainsi que les services nécessaires pour chaque élève selon ses besoins.



Les travaux du chantier se sont échelonnés sur 15 mois. On parle de 1093 personnes qui ont été consultées, dont des professionnels, les directions d'établissement, le comité de parents, les syndicats, etc.

Les enjeux principaux sont une répartition inéquitable entre certains établissements et l'accessibilité aux services afin de répondre aux besoins des élèves.

Modèle retenu: plancher de services professionnels pour chaque école (orthophonie, psychoéducation, ergothérapie) et mise en œuvre progressive de communautés de quartier (projet pilote en 2025-2026 impliquant une équipe volante de professionnels dans 4 quartiers de Montréal). La gestion des professionnels est dorénavant centralisée (au niveau du centre de services plutôt que la direction de chaque école).

Pour le secteur régulier à Iona en 2025-2026: 5 jours psychoéducation, 3 jours orthophonie, 5 aides à la classe, 2 TES, 1,1 orthopédagogues, 0,9 dénombrement flottant (aussi orthopédagogue pour un total de 2), 0,5 soutien linguistique (mesure de transition pour les élèves de classe d'accueil intégrant le régulier). Il y a également 9 orthophonistes pour les classes AMPLI.

10. TOUR DE TABLE

10.1 DIRECTION: aucun point

10.2 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL ENSEIGNANT: Mick Guttman présente 2 projets: visite à l'école St-Luc pour filmer le groupe d'élèves de 6e avancé de flûte à bec. L'enregistrement semble réussi et sera transformé en version vidéoclip qui pourra être envoyée par courriel avec l'Info-Parents. La participation à MusicFest Canada, qui inclut plus de 250 groupes musicaux du Canada dont relativement peu provenant d'écoles primaires, a été un grand succès. 114 prix or ont été distribués parmi tous les participants à MusicFest, ce qui inclut le groupe d'Iona. La participation des parents est soulignée également.

Stéphanie Barnaud présente le voyage inclusif à Québec incluant des visites aux Plaines d'Abraham, un buffet, le Vieux Québec, le musée de la Civilisation.

10.4: PARENTS: aucun point

11. VARIA

Nouvelles directives ministérielles sur le cellulaire et le vouvoiement à l'école: aucune directive claire n'a été émise par le Ministère à ce jour. Les cellulaires sont déjà interdits en classe et il n'y a pas d'enjeu présentement à l'école Iona en lien avec le cellulaire.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h15.


Présidence


Direction d'établissement

